



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE
CADRE DU PROGRAMME DE LA
DEMATERIALISATION DES DEMANDES
D'AUTORISATION D'URBANISME**

**DÉCISION N° DM-22-021
EN DATE DU 19 JANVIER 2022**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n°A-20-494 en date du 2 juin 2020 portant délégation de signature à Madame Alida VALVERDE, Adjointe au Maire ;

VU le projet de dématérialisation des démarches de l'urbanisme ;

CONSIDÉRANT que ce projet s'inscrit dans le cadre du plan France Relance, et notamment l'aide à la dématérialisation des demandes d'autorisation d'urbanisme ;

D É C I D E

DE SOLLICITER auprès du Ministère de la Transformation et de la Fonction publiques une subvention d'un montant de 4 400 euros TTC au titre du budget 2022 selon les modalités décrites dans le formulaire de demande.

DE SIGNER les différents documents à intervenir pour la bonne suite de cette affaire.

D'INSCRIRE cette recette au budget communal aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
L'Adjointe au maire chargée de l'administration
générale et de l'open data,

Signé

Alida VALVERDE

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20220119-Imc1H9293H1-AR Date de réception en Préfecture : 19/01/2022 Date de Publication : 19/01/2022
